



ENTRETIEN

Entretien

E ntretien

Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT est ce samedi à Port-de-Bouc pour la fête de l'union départementale des Bouches-du-Rhône, un des départements en pointe de la mobilisation contre la loi Travail.

Après avoir battu le pavé parisien jeudi, Philippe Martinez vient à la rencontre des militants CGT à l'occasion de leur rendez-vous départemental de rentrée.

La journée de manifestations anti-loi Travail du 15 septembre n'avait pas encore eu lieu que des commentateurs annonçaient qu'elle serait la dernière. Est-ce le cas ?

Non ce n'est pas la dernière mais plutôt la première de la rentrée. Nous allons poursuivre sur trois fronts : mobilisations nationales pour l'abrogation, recours juridiques et mobilisations dans les entreprises où des dispositions de la loi Travail pourraient être utilisées.

Y a-t-il déjà des cas concrets ?

Bien sûr, il y a par exemple ce qui a été annoncé dans la branche financière de la Poste avec des semaines à 46h sans que les heures supplémentaires soient payées, dans la métallurgie ou la chimie des entreprises tentent aussi de s'appuyer sur ce texte pour faire reculer les droits des salariés. Certaines le font alors même que les décrets d'application ne sont pas encore publiés.

Est-il possible d'obtenir l'abrogation de cette loi ?

La journée de jeudi avec 148 rassemblements sur l'ensemble du territoire montre à quel point le mécontentement est toujours présent. L'opinion publique est d'ailleurs majoritairement défavorable à la loi Travail depuis le début. Comme pour le Contrat première embauche (CPE), il est possible par la mobilisation de contraindre le gouvernement à abroger la loi.

Lors de votre présence à la Fête de l'Humanité vous avez appelé à remettre les questions économiques et sociales au premier plan d'un débat public saturé par les sujets identitaires et religieux. Qu'est-ce que cela signifie pour la CGT ?

Là encore nous sommes en phase avec l'opinion publique puisque pour 64% des français, ce sont les thèmes économiques et sociaux qui doivent primer dans le débat. On voit bien, encore plus nettement depuis cet été, de quelle manière certains veulent engager la campagne pré-présidentielle sur des thèmes populistes, en stigmatisant toujours la même partie de la population. Pendant ce temps-là des annonces sont faites par Alstom. Parlons plutôt de ce dossier. Il y a des décisions politiques à prendre pour développer l'industrie, préserver les emplois. La question du maillage territorial des chemins de fer se pose. Tout cela intéresse les français.

À propos d'industrie, l'usine d'alumine Alteo de Gardanne fait

l'objet d'une polémique nationale. Quelle est la position de la CGT sur ce dossier ?

Sur ce dossier comme sur tant d'autres dossiers industriels, on essaie d'utiliser l'environnement pour développer des guéguerres politiques. Il y a en réalité besoin que les entreprises investissent pour développer l'emploi et préserver la planète. C'est la même chose lorsqu'on parle de fermetures de centrales thermiques. Il faut que l'argent public mais surtout l'argent distribué aux actionnaires - je rappelle que la France est le troisième pays au monde en la matière - servent à investir avec cet objectif. Que l'on cesse de prendre les salariés en otages dans un débat binaire avec une vision de court terme. Il faut au contraire écouter les salariés de ces entreprises, ils ont des propositions pour allier emploi, amélioration des conditions de travail et environnement.

L'assemblée de Corse a voté en faveur de la création de compagnies régionales, fragilisant encore un peu plus l'ex-SNCM. Quelle est votre analyse ?

C'est un signal inquiétant. Il souligne un problème plus large, celui de la délégation de service public et pas seulement dans le secteur du transport maritime, dans des conditions où les garanties collectives françaises sont contournées. Les logiques de dumping social ne sont pas acceptables, d'autant plus lorsqu'elles sont malheureusement encouragées par des collectivités publiques et leurs

élus. C'est aussi le cas dans les appels d'offre qui devraient contenir des clauses sociales au lieu d'être guidés par le moins disant et la recherche de rentabilité.

Quel sera votre message aux militants de l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône ?

Je vais d'abord les écouter, je viens à leur contact pour faire le point sur la mobilisation, sur la bataille qu'ils mènent contre la loi Travail quel que soit leur secteur d'activité ; privé ou

public. Je vais insister sur le besoin d'une CGT à l'offensive dans la période qui s'ouvre pour imposer dans le débat public les questions sociales. Nous avons des propositions, nous porterons l'exigence de l'augmentation des salaires, de la réduction du temps de travail à 32 heures, du développement des services publics. Nous allons affirmer ces revendications contre les dérives haineuses, contre la stigmatisation de l'autre. Je crois tout particulièrement qu'à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, c'est nécessaire.

Propos recueillis par Léo Purguette

l Samedi 17 septembre à la Mérindole (Port-de-Bouc). Dès 10h30 débat « Depuis 1936, quel syndicalisme pour de nouvelles conquêtes sociales ? », 12h aioli (12 euros), 14h concours de pétanque, 14h30 projection du film « 20 ans de CGT », 16h45 meeting avec Olivier Mateu et Philippe Martinez. ■